

**OUFFET (entité)****Valorisation du patrimoine****Description du projet**

Le projet consiste à entretenir et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel, tant public que privé, à travers divers projets :

1. Réactualisation de l'inventaire relatif au patrimoine, cartographie du patrimoine architectural de qualité et restauration des éléments en mauvais état (cimetières et tombes, murets, fontaines...);
2. Création d'une promenade « Patrimoine », reliant les éléments clés du patrimoine de la Commune ;
3. Poursuite de la rédaction de « feuillets » relatifs aux 6 promenades existantes sur la Commune, reprenant des informations et des anecdotes sur les lieux traversés, à diffuser également sur le site Internet communal ;
4. Information plus large sur le patrimoine, notamment en installant des panneaux didactiques devant les éléments les plus intéressants du patrimoine ;
5. Classement éventuel de certains éléments du patrimoine (en commençant par une information sur les avantages et contraintes) ;
6. Préservation et valorisation du centre d'Ellemelle : classement du centre comme ensemble architectural, ou mise en RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural), mise en valeur de fontaines en collaboration avec le Contrat Rivière Ourthe, restauration de certains bâtiments ou murets...

Ces différentes actions sont à réaliser en collaboration avec la population.

Cette fiche est à mettre en lien avec les fiches « Acquisition de bâtiments intéressants à préserver » et « Création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice ».

**Origine de la demande**

Consultation de la population

**Justification du projet**

A travers les promenades, il serait intéressant d'exploiter davantage le patrimoine (bâtiments et sites) et de mieux le faire connaître.

La Commune dispose d'un patrimoine intéressant. Ce patrimoine mériterait d'être davantage mis en valeur car il agrmente le cadre de vie, sert de repères à la population et contribue au sentiment d'appartenance. En outre, le patrimoine constitue un atout non négligeable pour le développement d'un tourisme rural.

## Localisation

### Statut au plan de secteur

### Statut de propriété

### Tâches à réaliser

Création d'un Groupe de Travail « patrimoine »

### Objectifs visés

1.1	<b>Préserver et valoriser la qualité du bâti et du patrimoine naturel</b>
1.2	Adopter des outils en matière d'aménagement du territoire
3.2	Favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative

### Création d'emploi(s) envisagée

### Estimation globale du coût

### Répartition du financement

### Programme de réalisation

### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

### Etat du dossier

- Actuellement sur les 6 promenades de la Commune, seule une figure sur un carnet reprenant des informations et des anecdotes sur les lieux traversés.
- GT à constituer pour la réalisation des carnets

### Programme dans le temps

### Annexes